



1 Français sur 2 estime avoir été victime de discrimination durant sa carrière

- Enquête Keljob : diversité et handicap -

À l'occasion de la 20^{ème} édition* de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, [Keljob](#), site d'offres d'emploi, dévoile les résultats de sa dernière étude** sur la diversité et le handicap en entreprise. S'il s'agit de thèmes majeurs pour les salariés, on observe encore de nombreux freins à leur promotion, faute d'engagement et de sensibilisation suffisants au sein des sociétés.

Les Français face à la diversité et au handicap

- 92 % considèrent la diversité comme un sujet important
- L'origine, le handicap et le genre, sont les trois principaux critères de discrimination selon les Français
- 56 % déclarent avoir déjà été victime de discrimination au cours de leur parcours professionnel
- 39 % ne savent pas si des actions en faveur de la diversité sont mises en place concrètement par leur employeur

La diversité, un enjeu primordial pour les Français

Alors que 92% des sondés considèrent que la diversité est une problématique majeure, la perception des actions mises en place par les entreprises reste encore assez floue (39%).

Interrogés par Keljob sur leur vision, plus d'un sondé sur deux associe la diversité principalement à l'égalité (63 %) puis à la lutte contre les discriminations (57 %). Confrontés ensuite aux 22 critères discriminants admis par la loi, c'est l'origine (76 %), le handicap (73 %), le genre (70 %), l'âge (66%), l'appartenance ethnique (59 %) et l'apparence physique (50 %) qui restent selon eux les principaux points de vigilance, suivis par la précarité sociale (27 %), nouveau critère depuis 2016, qui arrive en 10^{ème} position.

Origine, handicap et genre restent les sujets prioritaires

L'origine, qu'elle soit sociale ou ethnique, demeure pour les salariés le premier critère discriminant. Pourtant, la loi n'impose aucune obligation en la matière, contrairement au handicap qui expose les sociétés à des pénalités financières en cas de non-atteinte du quota. Ce durcissement a d'ailleurs incité les entreprises à agir et explique aujourd'hui pourquoi la Loi de 2005 sur l'emploi des travailleurs handicapés est la plus connue des Français (59 %).

En revanche, dès lors qu'il s'agit de définir ce qu'est un collaborateur handicapé, les perceptions des uns et des autres diffèrent : 93 % l'associe à une personne en fauteuil roulant, 68 % à une personne équipée d'un appareil auditif, 43 % à une personne atteinte de bégaiement et 41 % à une personne avec des problèmes cardiaques.

Prioritaires pour 63 % des Français, le recrutement et le maintien dans l'emploi des salariés reconnus travailleurs handicapés arrivent toutefois second, derrière la parité homme-femme pour des postes à responsabilités. Pour l'essentiel des sondés (80 %), le sexe n'a pourtant aucune incidence sur le profil des managers avec qui ils souhaiteraient travailler.

L'étude Keljob révèle également que 56 % des personnes interrogées estiment avoir déjà été victime de discrimination au cours de leur parcours professionnel, lors d'un entretien de recrutement (47 %) ou au sein de leur entreprise (38 %).

Une amélioration de la diversité en entreprise qui reste mitigée

Ces dix dernières années, la situation s'est plutôt améliorée selon 41 % des personnes interrogées, bien que 37 % trouvent tout de même qu'elle est simplement restée stable et 17 % qu'elle s'est au contraire dégradée.

Pourtant, même si **57 % des Français estiment que leur entreprise prend suffisamment en compte les enjeux liés à la diversité**, les résultats sont plus nuancés lorsqu'on les interroge sur les améliorations concrètes. **Ils sont en effet moins nombreux à percevoir une nette progression** quant à la prise en charge de ces différents sujets : seulement 44 % pour la parité homme-femme sur des postes à responsabilité, 42 % pour le recrutement de collaborateurs issus de l'immigration ou encore 41 % pour l'accès des jeunes à l'emploi.

D'une manière générale, **plus d'un tiers d'entre eux (39 %) ne sait pas si leur entreprise mène des actions spécifiques en la matière**, preuve d'un manque de communication sur le sujet.

Parmi les dispositifs mis en place par leur entreprise, les personnes interrogées citent : la **sensibilisation des équipes** (32 %), le **tutorat** (21 %) et les **quotas à l'embauche** (14 %). Ces procédés semblent toutefois peu impliquant pour les collaborateurs qui pointent du doigt le **manque d'engagement de la direction générale** (21 %) et de **sensibilisation de la part des dirigeants** (10 %).

« La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées représente chaque année une occasion privilégiée de sensibiliser les collaborateurs aux situations de handicap et de promouvoir la diversité des talents. C'est aussi pour les entreprises le moyen d'affirmer leur maturité et leur comportement responsable, tant en matière de recrutement que de management. Elles doivent néanmoins poursuivre leurs efforts et mieux le faire savoir à leurs collaborateurs, premiers maillons de l'intégration des travailleurs issus de la diversité », conclut **Julien Breuilh, responsable des études chez Keljob**.

**Infographie en pièce jointe et rapport détaillé
disponible sur demande auprès de l'agence [Wellcom](#)**

* La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées aura lieu du 14 au 20 novembre 2016

***Méthodologie :*

Enquête menée auprès de 786 internautes de Keljob.fr, via un questionnaire auto-administré en ligne, du 04/10/16 au 14/10/16. Les répondants ont été sollicités via une campagne emailing routée sur la base opt-ins.

A propos de Keljob

Keljob, site d'offres d'emploi et de formation sur Internet et sur mobile, pour tous les métiers qualifiés, dans tous les secteurs et toutes les régions, propose à ses internautes un très large choix d'[offres d'emploi](#) (30 000 en moyenne), de formation (40 000 en moyenne), mais aussi de nombreux services et conseils.

Keljob s'adresse à tous types de candidats. Grâce à son moteur de recherche dernière génération, Keljob propose au candidat une recherche simple, rapide et pertinente.

Keljob, c'est 2,5 millions de visites* chaque mois, 8 millions de pages vues*, 1,3 million d'inscrits aux alertes e-mails.

*source Xiti, octobre 2015

Plus d'informations :

Pour télécharger l'application iPhone : <http://www.keljob.com/iphone/>

Twitter: <http://twitter.com/keljob>

Facebook: <http://www.facebook.com/keljobcom>

RELATIONS PRESSE

Agence Wellcom

Sonia Perret / Elise Plat

01 46 34 60 60

sonia.perret@wellcom.fr

elise.plat@wellcom.fr

KELJOB

www.keljob.fr

www.twitter.com/keljob

www.facebook.com/Keljob